



Association 10 Jours sans écrans

Reconnue d'intérêt général

11 All. de Glain, 64100 Bayonne

SIRET : 88251974700019

✉ [contact@10jourssansecrans.org](mailto:contact@10jourssansecrans.org)

🌐 [www.10jourssansecrans.org](http://www.10jourssansecrans.org)

## Modalités financières et tarifs du défi « 10 Jours sans écrans »

L'association **10 Jours sans écrans** est une structure d'intérêt général, sans but lucratif, qui coordonne un défi collectif en pleine expansion. Les supports que nous proposons (badges, carnets de bord, guides parents, kits...) ne sont pas des produits commerciaux au sens classique, mais des outils au service de la mobilisation.

Les tarifs ci-dessous regroupent les principaux éléments financiers liés au défi : **supports et kits payants** destinés aux collectivités et organismes relais qui souhaitent déployer largement le défi lorsqu'ils en ont les moyens, **barème de cotisation des organismes relais adhérents**, et repères pour les interventions en visio ou en présentiel. Grâce au **mécénat et aux dons citoyens**, un stock de **kits solidaires** est parallèlement constitué pour les écoles qui ne disposent d'aucun soutien local.

La dernière partie de cette page présente également les conditions d'**intervention en visio ou en présentiel**, pour les équipes et les territoires qui souhaitent être accompagnés dans la mise en œuvre du défi.

Ces tarifs ont été calculés au plus juste : ils couvrent les coûts de conception, d'impression et de logistique, tout en contribuant au fonctionnement de l'association et à la pérennité du défi. Ils participent également à préserver **l'indépendance** de l'association vis-à-vis des intérêts économiques liés à l'augmentation du temps d'écran.

### Adhésions et participation en tant qu'organisme relais

#### Relais simples (gratuit)

Profils : petites associations, structures locales, collectifs de parents, bibliothèques, médiathèques ou lieux ressources qui relaient le défi localement. L'inscription au défi et le référencement éventuel comme relais simple sont gratuits. Ces relais ont accès aux informations publiques du défi, sans engagement financier ni droit particulier (usage du logo, mention officielle, services individualisés).

Les écoles participantes ne sont pas considérées comme relais simples : elles peuvent s'inscrire gratuitement au défi et, lorsqu'elles en ont la possibilité, commander des kits sans cotisation spécifique.

### **Organismes relais adhérents (avec cotisation)**

Profils : associations, réseaux, structures non lucratives, collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements...). En contrepartie d'une cotisation annuelle, ces organismes bénéficient d'un **statut officiel d'« organisme relais adhérent du défi 10 Jours sans écrans »**, d'une visibilité renforcée, de l'accès à des outils mutualisés et des droits communs à l'ensemble des adhérents de l'association.

Barème annuel indicatif :

- Jusqu'à 500 enfants impliqués : 80 € TTC / an
- De 500 à 2 000 enfants : 150 € TTC / an
- De 2 000 à 5 000 enfants : 300 € TTC / an
- Plus de 5 000 enfants : 500 € TTC / an

### **Partenaires officiels (sur convention)**

Profils : collectivités territoriales, structures de santé de territoire (CPTS, maisons de santé, centres de santé), caisses et organismes de protection sociale, mutuelles ou fondations qui souhaitent un engagement fort sur un territoire donné. Les modalités financières (financement de kits, soutien à la coordination, interventions, etc.) sont définies au cas par cas dans une convention ou un engagement écrit et font l'objet de devis spécifiques.

## **Détail des tarifs des supports pédagogiques**

### **Badges « 10 Jours sans écrans »**

Les badges « 10 Jours sans écrans » sont proposés au tarif de **0,70 € TTC l'unité** pour toute commande jusqu'à **3 000 exemplaires**, et de **0,60 € TTC l'unité** à partir de **3 001 exemplaires**. Ils permettent aux enfants d'afficher leur engagement pendant toute la durée du défi et de renforcer le sentiment d'appartenance au projet dans l'établissement.



### **Carnets de bord**

Les carnets de bord du défi « 10 Jours sans écrans » sont proposés au tarif unique de **1,20 € TTC l'unité**, quel que soit le niveau (maternelle, élémentaire ou collège). Outil central du défi, ils aident les élèves à se préparer, à planifier leurs efforts, à suivre les points gagnés et à voir leurs progrès jour après jour.

## Guides parents

Les guides parents du défi « 10 Jours sans écrans » sont proposés au tarif de **0,50 € TTC l'unité**. Présenté sous forme de questions-réponses, ce guide donne aux familles des repères concrets pour comprendre le défi, répondre aux inquiétudes éventuelles et trouver des alternatives aux écrans au quotidien.



## Kits complets (badge + carnet de bord + guide parents)

Les kits complets du défi « 10 Jours sans écrans » (un badge, un carnet de bord et un guide parents) sont proposés au tarif de **2,20 € TTC l'unité**. Ils regroupent l'essentiel des supports nécessaires pour préparer, vivre et valoriser le défi dans chaque classe, en associant à la fois les élèves et leurs familles.

## Affiches

Les affiches de communication du défi « 10 Jours sans écrans » sont fournies **gracieusement** aux établissements qui commandent des kits et supports pédagogiques. Visibles dans les halls, les couloirs ou à l'extérieur de l'école, elles annoncent les dates du défi, rappellent son message et invitent toute la communauté éducative à se mobiliser.



## Frais de port

Les tarifs indiqués ci-dessus s'entendent **hors frais de port**.

Les frais d'expédition sont facturés en supplément, sous forme de **forfait**, en fonction du volume de la commande (France métropolitaine) :

- Jusqu'à **80 kits (ou équivalent)** : forfait **25 € TTC**
- De **81 à 200 kits (ou équivalent)** : forfait **40 € TTC**
- Au-delà de **200 kits (ou équivalent)** : frais de port **calculés sur devis**, en fonction du poids et du nombre de colis.

Pour les commandes composées uniquement de badges, de carnets ou de guides, un forfait de frais de port équivalent est appliqué en fonction du poids total de la commande et précisé sur le devis.

## Interventions et accompagnements

L'association 10 Jours sans écrans propose également des interventions auprès des équipes éducatives, des collectivités et des partenaires (présentation du défi, enjeux de l'éducation à la réduction du temps d'écran, retours d'expérience, leviers de mobilisation, exemples d'activités pédagogiques, etc.).

### **Visioconférences**

- Base : **300 € TTC / heure**
- Format : de 1 heure à une demi-journée, selon les besoins.
- L'organisateur fournit le lien de visioconférence.

### **Interventions en présentiel**

- Base : **300 € TTC / heure**
- Formats possibles : conférence, temps de sensibilisation, échanges avec les équipes, journée d'étude, sur devis.
- Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur (précisés au devis).

Pour toute demande d'intervention (en présentiel ou en visio), un devis personnalisé est établi en fonction du format souhaité, du public concerné et de la durée de l'intervention.